

cgтинfos

numéro 228 - avril-mai 2024

Métropole européenne de Lille

Avec
un cadeau-surprise
à l'intérieur!

une nouvelle
série avec le
CIA

page 7

Spécial
12 pages
parce que

L'ENM je l'aime

page 12

JO 

LE COMPTE À REBOURS
A COMMENCÉ

Les JO c'est
pour jamais

page 11

ALLEZ! DU NERF!



le rouge des JO, c'est pas celui de la CGT?!

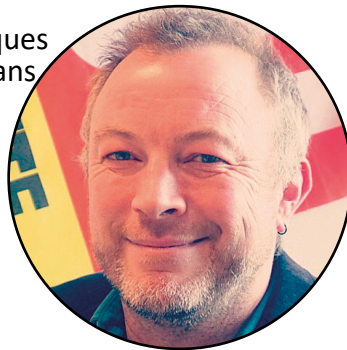
l'édito

Ne pas confondre Damien et le père Noël !

Un mois d'avril occupé pour beaucoup par notre Assemblée générale, et hop ! un CGT Infos qui passe à la trappe. Nos lapins ressortent du clapier, nos militants reprennent leur tournée, avec ce numéro de printemps, 12 pages. Et il va falloir serrer les rangs, « tous ensemble ! tous ensemble ! » comme on l'entendait au Premier mai. Car nul d'entre nous n'a été sourd aux annonces -plutôt aux provocations- du ministre Guérini. S'il est le porte-flingue de Macron, nous sommes sa cible ! Suppression des catégories A, B et C, rémunération au mérite, et facilitation des licenciements, voilà quelques ingrédients d'une bombe gouvernementale pour soi-disant rendre notre Fonction publique plus attractive. Il s'agit surtout d'achever l'éradication de nos garanties collectives et de faire des économies. Plus vite, plus fort, ce gouvernement ne se cantonne pas à la pression à la baisse qu'il maintient sur les rémunérations en se limitant à quelques saupoudrages de primes aléatoires et une évolution du point d'indice qui reste au thermomètre sous le zéro pointé. Pour celles et ceux qui s'attendaient à ce que la riche MEL prenne le relai en révisant le régime indemnitaire, c'est seulement sur le CIA que les annonces ont été faites le 19 avril par le VP Mathon. S'il n'a toujours rien dit sur le pognon de dingue qu'il mettra dans nos poches, il a été plus précis sur le mérite qui serait, dans une idéologie toute macroniste, sa clé de répartition. Bref, après un teasing d'un an et demi, le scénario nous laisse sur notre faim. Et surtout, on s'aperçoit une nouvelle fois que la théorie du ruissèlement fonctionne bien de Paris vers la province quand il s'agit de l'épandage des idées rétrogrades (pages 6-7). Car le mérite pour nous, agents territoriaux, c'est simplement de travailler dans la Fonction publique ! Alors que l'adhésion des collègues aux JO relève presque de l'injonction, jusqu'à nous imposer le visuel sur le bureau de nos PC, beaucoup d'entre nous sommes d'ores et déjà mobilisés, pour les JO et le serons encore plus dans quelques semaines. Les petites mains ne sont pas que dans les hôtels parisiens (page 3). Nous demandons à la MEL de reconnaître les efforts consentis, ne serait-ce que déjà, en s'engageant comme nous l'avons demandé à payer doublement les heures travaillées *le week end*.

L'important, Président Castelain, quand on bosse pour vos JO, ce n'est pas que de participer !

Enfin, nous profitons de ce numéro pour apporter à nouveau tout notre soutien à notre camarade Jean-Paul Delescaut, Secrétaire général de l'Union Départementale CGT du Nord, qui a été condamné le 18 avril à une peine d'un an d'emprisonnement avec sursis par le tribunal correctionnel de Lille pour apologie du terrorisme et relaxé pour provocation à la haine raciale. Il s'agissait simplement d'un tract appelant à la paix en Palestine ! Nous avons immédiatement interjeté appel contre cette décision honteuse.



Frédéric Parisot
syndicaliste pas terroriste

« Si tu fais pipi sur quelque chose, après ça t'appartient »

*Reggie le chien,
Strays (2023)*



Appel à contributions

Vous avez compris l'étendue de la conspiration entre votre boss, son boss, ses copains boss et tous les boss au-dessus de vous qui font des trucs de boss entre boss comme des boss ? Vous voulez le crier à la cantine entière ? Eh, on est pas là pour juger, mais ça ira dans la rubrique opinions, hein ?

Ce journal est le vôtre, contactez-nous, rejoignez-nous, écrivez-nous !

Thierry Duel

l'agenda

- > **23 mai, 9h** : Réunion ICTAM – Euralliance
- > **23 mai, 11h** : Heure d'information syndicale sur le RIFSEEP
- > **23 mai, 10h** : Commission Risques Psycho-sociaux
- > **30 mai** : Visite F3SCT à Euralliance et au jardin des Géants
- > **30 mai, 14h** : Réunion PAPRI Pact
- > **14 juin, 14h** : Comité social Territorial
- > **25 juin** : Visite F3SCT aux Près du Hem

ah ben si on peut gagner des trucs alors

La CGT fait son cinéma

« Petites mains » au ciné

la lutte des classes c'est classe !

Pour son second long-métrage en tant que réalisateur, **Nessim Chikhaoui** aborde la profession des femmes de chambres dans les hôtels de luxe, et la sous-traitance de ce métier qui les rend corvéables à merci, constamment sous pression, sans reconnaissance, niant les rythmes de vie quotidienne, la vie de famille, dans des conditions de grande précarité d'emploi, de non respect du code du travail, et d'un moins disant scandaleux en termes de salaires. « Socialement, je trouvais important qu'une chambre puisse coûter dix fois le prix du salaire mensuel de ces femmes. Et cinématographiquement, le décalage

entre la vie de ces employées et le faste d'un palace offrait des contrastes fascinants » (Nessim Chikhaoui). Pas question de s'apitoyer dans ce film, fondé sur la sororité, l'entraide, et la lutte collective. Eva, interprétée par Lucie Charles-Alfred, est jeune nouvelle recrutée au palace, bienvenue au royaume des larbins ! Elle travaille en duo avec Simone, incarnée par Corine Masiero, comédienne nordiste, militante de tous les combats progressistes. Entre rires et coups durs, la jeune femme découvre les conditions de travail, et aussi une équipe soudée et solidaire face à l'adversité. Toutes deux, avec leurs collègues d'infortune et l'accompagnement d'un

délégué CGT (joué par Kool Shen, le rappeur NTM), vont s'engager dans une lutte pour leur reconnaissance, leur dignité et leurs droits. Un mouvement social qui perturbe la vie du palace, et chacune de ces « petites mains » du lieu se retrouve face à ses choix au sein de ce mouvement collectif. Le scénario est inspiré de luttes réelles, victorieuses, menées ces dernières années par des personnels de palaces, soutenues et accompagnées par la CGT, pour obtenir un salaire convenable, la réduction des cadences, l'embauche des salarié.e.s des entreprises prestataires, ou encore pour obtenir des « papiers » et la régularisation administrative après plusieurs années de travail en sous-traitance comme personnel d'entretien, plongeur, etc. Par exemple le mouvement mené par les femmes de chambre d'hôtels Park Hyatt en 2018, qui s'est soldé par un accord au bout de 87 jours de grève. Ou encore la lutte des femmes de chambre de l'hôtel Ibis Batignolles à Paris qui, au bout de vingt-deux mois de grève, avaient réussi en 2021 à faire plier le groupe Accor en obtenant une amélioration notable de leurs conditions de travail. Au cinéma à partir du 1^{er} mai, ça tombe bien, c'est la journée internationale de lutte pour les droits des travailleuses et travailleurs... Courrez-y dès le lendemain (les salarié.e.s des cinémas ont bien le droit de ne pas non plus travailler le 1er mai...) !

Et comme un moment de bonheur n'arrive jamais seul, le CGT info vous propose de gagner des places de cinéma...

5 places à gagner en répondant à la question ; quelle est la femme de chambre d'un palace, militante de la CGT, qui a été élue députée ?

(Pour répondre et gagner, passez au local syndical 3^e étage biotope Nord ou adressez un mail à fparisot@lillemetropole.fr)

Jef Nedelec



le mec il traite le cgt info attends



Voilà le thème que la direction de la CGT MEL avait retenu pour son AG du 12 avril à notre bourse de travail.

ou à l'animation d'une section. Ainsi, s'il fallait le démontrer, le fonctionnement collectif de l'organisation a été mis en exergue. Un « grodébat » animé par Christophe Abramovski sur 8 thèmes volontairement

Assemblée générale la MEL copieuse innovant

La CGT-MEL, vos la voulez

les exemples puisés au sein de la MEL ont été très contributifs. Les valeurs et casquettes des du référentiel manager nous ont fourni une matière inépuisable. Chacun ses techniques d'intelligence collective ! « Schizoïde, paranoïaque et



Une organisation innovante avec un rapport du Secrétaire général volontairement tourné vers l'organisation, ses forces et ses marges de progrès. Mais bien entendu, sur le plan politique, priorité au direct ! ce sont les derniers uppercuts du gouvernement et du ministre de la destruction de la Fonction Publique, Guérini, ainsi que l'annonce d'un calendrier au sprint pour faire passer sa loi qui ont été pointés du doigt. Un exposé de chaque camarade en responsabilité sur une instance,

provocateurs (le cgt info, il est trop intello ! la CGT MEL c'est que pour les ouvriers ! la CGT MEL, une affaire de mecs, le statut, ça ne sert à rien !...) a permis de dégager quelques pistes pour nourrir nos orientations à venir. Enfin, toujours avec le même Christophe Abramovski, une conférence gesticulée et interactive passant au crible les dérives et absurdité du new public management et pour laquelle

autres profils psychologiques » Désormais, dans les administrations les managers classent, ordonnent et rangent leurs collaborateurs-trices dans des cases inventées par la psychiatrie. C'est tellement plus pratique pour les « gérer ». Et là, franchement, il y a de quoi en rire, tant l'absurde de ces catégories appliquées au monde du travail fait craindre un management plus inquiétant que drôle. Mais finalement, qui est le plus fou

ée
de
et
te
comment ?

dans l'histoire ?
La question des cadres, pourtant, c'est sérieux ! dans une collectivité comme la nôtre, où ils et elles sont de plus en plus nombreuses. Alors qu'ils sont de plus en plus enclins,



à la CGT MEL. C'est Martin Pasero qui en assure l'animation. Autre innovation, pour parer à la suppression d'autorisations d'absence délivrées jusqu'ici par l'employeur, pour l'investissement de nos bénévoles au sein du CAS, une section Action sociale a été créée. Elle est animée par Julie Van Eecke. L'AG a permis également

de coopter 3 nouve-
aux-elle camarades à la Direction syndicale : Jeff Nedelec, Kader Moubarki, Céline Bouquey Vandenberghe. Un véritable « remue-méninges », pour des cerveaux libérés, et studieux, dans la convivialité et la fraternité qui sont les marques de notre CGT. Merci à tous-te-s les camarades présent-e-s !



sous prétexte d'efficience à jouer au mouton à cinq pattes entre réorganisations permanentes, des effectifs qui n'augmentent pas, une mise en concurrence accrue entre eux-elles... la CGT MEL offre à nos catégories A, B, Agent de maîtrise, un espace de liberté, de réflexions, et surtout de revendication. C'est pourquoi, à l'occasion de cette AG et à l'unanimité a été votée la création d'une section cadres



Rémunérations des agent·e·s Avec Guérini, la compétition n'est pas que dans les stades

Alors qu'une nouvelle attaque est portée contre les fonctionnaires par le ministre Guérini, rappelons avant tout la spécificité des fonctions qu'ils exercent : C'est parce que ces fonctions intéressent l'ensemble des citoyens, qu'elles doivent s'exercer dans le respect des principes démocratiques du service public : impartialité, neutralité, probité, égalité de traitement des citoyens. Le statut n'est pas un privilège des fonctionnaires, c'est une garantie que

conserve son grade et son niveau de traitement et bénéficiera d'une procédure de reclassement.

> **Le recrutement par concours**, assure l'égalité d'accès à la Fonction publique.

> **Le déroulement de carrière** : un rythme d'évolution est garanti au fonctionnaire, en fonction de son ancienneté et de son grade. Avant même son élection, le président de la République, Emmanuel Macron, avait affirmé que le statut des fonctionnaires n'était plus « adéquat ». Aujourd'hui c'est

titularisables...) il s'agit d'aller encore plus loin et de faciliter les licenciements. Ainsi la notion de mérite, c'est-à-dire d'atteinte d'objectifs individuels, annoncée pour déterminer nos rémunérations dès 2025, s'appliquera également au maintien ou non dans l'emploi. Pour l'entrée dans la Fonction publique, rien de plus simple, il suffit de supprimer les catégories A, B, C et donc de supprimer le principe d'égalité d'accès garanti par le concours, au profit d'un système arbitraire de sanctions et de récompenses, et apprécier la valeur de l'agent-e en

fonction des compétences définies exclusivement et localement par l'employeur. Cette suppression des catégories est une aubaine pour les employeurs publics, car elle permettra de supprimer la reconnaissance des qualifications, ou encore l'évolution d'une carrière garantie par des grilles ! Pire qu'un leurre ! Ce qui est présenté comme un système garantissant plus de fluidité est un piège qui tirera les rémunérations et les garanties collectives vers le bas, tout en exacerbant la concurrence entre les agent-e-s et entre les statuts des agent-e-s. C'est donc aux fondements des garanties collectives fondées sur l'indépendance, l'égalité, la responsabilité qui définissent le fonctionnaire citoyen au service

de l'intérêt général, que s'attaque le gouvernement ! Il s'agit désormais d'instituer un fonctionnaire sujet, soumis à la loyauté de celui qui lui donne les ordres et donc au pouvoir discrétionnaire de celui qui le paye, comme on le voit déjà sur la manière dont sont traités les contractuels.

Martin Pasero &
Frédéric Parisot



la société s'est donnée à elle-même. En protégeant les fonctionnaires de l'arbitraire, il évite l'instrumentalisation de l'administration à des fins partisans par un pouvoir politique quelconque. C'est en 1945, après la période de la Collaboration, que les bases du statut ont été organisées par le Conseil National de la Résistance. Les grands principes sont :
> **La séparation du grade et de l'emploi** : l'agent dont l'emploi est supprimé

le dernier niveau de nos garanties collectives pour les agents comme pour les citoyens-usagers qui est éradiqué. Pour la rendre plus attractive, il s'agirait de faciliter l'entrée et la sortie de la Fonction publique. Rien de plus simple, selon le ministre ! Malgré de nombreuses dispositions existantes (ruptures conventionnelles forcées, mise en invalidité sans reclassement, suppressions de postes, détachements d'office, multiplication des contrats de projets ou de mission non CDIables, non

Au pas de gymnastique !

La CGT en forme olympique pour des négociations sur le RIFSEEP !

S'il y a bien une composante du statut qu'il est facile de soumettre à l'arbitraire, c'est la rémunération.

La CGT s'était opposée à la mise en place du RIFSEEP, qui non seulement introduit une différenciation entre collectivités, mais organise aussi une concurrence entre les agent-e-s. Cependant, il est installé aujourd'hui et si nous sommes le syndicat de la feuille de paie, il s'agit d'en tirer désormais le meilleur parti. Une réunion relative à l'évolution du Régime indemnitaire a eu lieu vendredi 19 avril avec le VP Rh, Christian Mathon et l'ensemble des OS représentatives. En préambule, la CGT rappelle ses repères revendicatifs de base consistant en une augmentation de 10% du Régime Indemnitaire et au moins 100 euros, mais aussi la neutralisation du CIA (c'est-à-dire son application égalitaire à toutes-tous les agent-e-s) Hélas, le VP a indiqué qu'il n'y aura pas d'augmentation générale du régime indemnitaire ni de refonte générale de la grille de fonction. Le VP souhaite augmenter les rémunérations (sans indiquer d'enveloppe toutefois !) mais EXCLUSIVEMENT en accentuant la rémunération au mérite à l'intérieur du CIA. Il s'inscrit

dans les pas du ministre Guérini d'individualisation des carrières et rémunérations et d'attaque sans précédent sur notre cadre collectif protecteur et confirme la politique RH très libérale du Président Castelain. Le CIA qui est la part du régime indemnitaire susceptible de varier selon la manière de servir, peut être versé à tel service en particulier et modulé au sein de ce service en fonction des grades, des responsabilités, de la participation réelle dans un projet, ou de toute autre considération arbitraire, volatile, clientéliste... L'objet du groupe de travail annoncé est d'étudier les conditions dans lesquels on peut individualiser les rémunérations selon le mérite des agents : quelles modalités, quels critères ? Le VP n'exclut pas un CIA qui concernerait l'ensemble des agents. Mais il reste très évasif sur ce point. C'est pourtant là-dessus que la CGT souhaite enfoncer le clou. A ce stade (haha), la CGT n'a pas souhaité faire la « politique de la chaise vide ». Car nous voulons porter l'exigence d'un dispositif qui soit « le plus collectif possible » et limiter l'individualisation des traitements et salaires. A l'initiative de la CGT, une réunion entre organisations syndicales est programmée

le 15 mai pour appréhender si les conditions d'une intersyndicale sur le sujet sont réunies. La CGT a rappelé que pour elle, le mérite c'était déjà de travailler dans la Fonction publique. S'il s'agit de participer au tri des agents, le VP n'a pas besoin de nous ! Nous avons rappelé que la CGT avait déposé un préavis de grève sur la période des JO, que la MEL accueillait le basket et le hand... A bon entendeur, salut !

-> À noter une VICTOIRE de la CGT MEL !

Le VP a annoncé lors de cette réunion que la revendication de la CGT MEL concernant le RIFSEEP thérapeutique avait été entendue et qu'une délibération sera prise en ce sens ! Pour rappel c'est une revendication portée par la CGT MEL depuis maintenant presque 1 an avec un courrier remis en CST au VP Mathon en octobre 2023. Les agents en temps partiel thérapeutique pourront, dès que la délibération sera prise, bénéficier d'un régime indemnitaire à 100%.

Martin Pasero & Frédéric Parisot



CST

Les échos du Comité Social Territorial du 9 avril

Une minute de silence a été observée en mémoire de notre collègue Solveig Gostiau décédée récemment.

Parmi les sujets abordés :

La MEL récupère le complexe sportif d'Ennetières-en-Weppes

appartenant auparavant à l'Université Catholique de Lille. La CGT Mel a souligné le caractère positif de cette reprise qui permettra d'augmenter l'offre de sports pour les métropolitains. L'aspect RH (reprise du personnel) sera abordé au prochain CST, mais la MEL promet que les agents seront maintenus sur leur poste. *Pas de vote.*

Choix du mode de gestion de la collecte des eaux usées :

Il s'agit de la reprise des réseaux d'assainissements et des stations d'épuration de l'ex Communauté de communes de la Haute Deûle (CCHD) qui étaient gérés par un contrat de délégation de service public (DSP). La CGT critique la non anticipation de ce sujet par les élus de la MEL. Par ailleurs, le personnel de service ne sera pas transféré à la MEL, celle-ci arguant qu'elle n'y est pas obligée. Ces travailleurs y perdraient certainement, les salaires à la MEL étant de moins en moins attractifs par rapport au secteur privé. Du coup, la MEL aura recours à une prestation de service, qui par définition, coûte plus cher qu'internaliser et faire travailler des fonctionnaires. Il y aura également une surcharge de travail pour les collègues de l'UTLS. Évidemment, aucun recrutement de prévu pour absorber cette surcharge... *La CGT vote contre !*

Réorganisations :

Direction Transitions énergie climat : Troisième réorganisation à la DTEC en 5 ans... Face aux enjeux climatiques, la MEL ne donne pas plus de moyens à cette direction pourtant stratégique. De plus, la création d'unités fonctionnelles (UF) à la place d'équipes ne semble pas répondre à une logique d'organisation ou de compétence et risque de susciter du ressentiment pour les équipes qui ne deviennent pas des UF. *La CGT s'abstient.*

Médecine de prévention CMS :

Transformation de l'équipe des préventeurs en UF « Prévention et conditions de travail ». La CGT souligne le côté positif de cette réorganisation avec la montée en compétence des préventeurs et une efficacité accrue pour la F3CST.

La CGT vote pour.

Pôle Planification,



aménagement et habitat

– Direction Habitat – service Solidarité droit au logement : Deux équipes deviennent des services et une UF « Accompagnement de la demande de logement » est créée. Les agents concernés seront revalorisés (RIFSEEP 2.2 à 3.1). La CGT profite de ce sujet pour interpeller les élus de la MEL sur la politique de logement de la MEL et rappelle le manque de logements sociaux, les demandes non traitées, les expulsions (38 000 expulsés en 2022-2023 alors que Macron avait promis « 0 personnes à la rue »). Nous demandons si la MEL va appliquer la loi « Kasbarian » visant à protéger les logements contre l'occupation illicite. La CGT demande d'arrêter les coupures d'eau ou d'énergie pour les personnes démunies et l'application du droit de réquisition de logements vides. Les élus de la MEL ne prennent pas position sur ces sujets. *La CGT s'abstient.*

Ajustement du cadre d'intervention des vacations à la MEL :

Il s'agit d'ajouter une nouvelle catégorie de vacation « Prestation d'une particulière technicité réclamant une expertise dédiée ». Ce qui veut tout dire et rien dire. La CGT réclame une définition plus claire de cette nouvelle catégorie pour éviter les abus et le détournement de cette nouvelle catégorie pour précariser davantage les travailleurs. Tous les syndicats y sont opposés. Le Vice-président procède à une interruption de séance mais sa nouvelle proposition ne permet pas de clarifier la situation. Ainsi la CGT avait emporté le vote contre de l'unanimité des représentants syndicaux mais une abstention « sans étiquette » a permis à la MEL de passer le dossier tel quel qui risque de précariser davantage les travailleurs-euses et de mettre en concurrence nos missions avec des prestataires extérieurs.

Point d'information Chronos :

La MEL prétend que tout s'arrange et qu'il y a moins d'incidents ! Cela fera sans doute rire jaune les agents et les malheureux référents Chronos ! La CGT rappelle les nombreux dysfonctionnements

de Chronos, les nombreux départs dans les équipes chargées de piloter le logiciel, le fiasco du CET qui donne un nombre de jour de congés invérifiable... Chronos est toujours en phase test, 2 ans après son catastrophique lancement.

La CGT demande l'arrêt de ce logiciel CHRONOphage !

Rions un peu :

Lors de cette réunion, nous avons également eu la surprise de voir que notre VP pensait que le point d'indice avait été augmenté de 13 % !!! On aurait bien aimé à la CGT ! Il n'a en fait été augmenté que de 3,5 % puis de 1,5% depuis 2017 soit beaucoup moins que l'inflation (+ 11,8 % et +5,10 % sur la même période). Pas étonnant que le VP ne veuille pas augmenter le RIFSEEP, il pense qu'on est riches !!!

Vos élus **CGT** au Comité Social Territorial

F3SCT

Du plomb dans l'aile

A l'approche de la journée mondiale de la santé et de la sécurité au travail, la CGT MEL a porté deux sujets importants : le droit à un congé menstruel et de ménopause, et une alerte sur la pollution au plomb dans l'environnement immédiat d'un site de la MEL.

Deux sujets qui ont suscité un avis plutôt positif du Vice-Président ! On maintient la pression !

Le congé menstruel

L'invisibilisation au travail des dysménorrhées (règles douloureuses) qui affectent pourtant une personne menstruée sur deux, conduit à la normalisation des douleurs, et à imposer notre silence face à la douleur ou à perpétuer le tabou des règles. Les douleurs menstruelles sont minimisées, invisibilisées ou considérées comme normales. Pourtant, elles pèsent :

> Sur le corps des personnes menstruées qui subissent les journées de travail possiblement à chaque cycle (fatigue générée

par la douleur et/ou les insomnies, difficulté de concentration, etc.) ;

> Sur la rémunération lorsque la douleur empêche de se rendre au travail et que le jour de carence s'applique ;

> Sur l'exercice du droit à congés

(certaines personnes posent plusieurs jours de congés par an pour se reposer pendant leurs menstruations douloureuses).

Avoir un droit reconnu à hauteur de 24 jours par an minimum, soit deux jours par mois, sans justificatif médical, sans jour de carence, ni délai est devenu un impératif.

Nous revendiquons un droit à une absence pour menstruations douloureuses pour toutes les personnes menstruées travaillant sans condition. Même en absence d'un cadre national prescriptif, rien n'empêche la MEL de prévoir ce droit supplémentaire.

Pour aller plus loin encore, pour la CGT MEL, il faut également prendre en compte la situation de nombreuses collègues, qui, en moyenne, entre 45 et 55 ans doivent faire face à la ménopause et les douleurs ou inconforts qu'elle provoque également.

Un silence de plomb

Concernant l'alerte sur un site de la MEL à Fâches Thumesnil.

La production de batteries pendant plus d'un siècle par l'usine Excide a généré une importante pollution au plomb dans ses environs, à Fâches et à Lille.

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement a mis en évidence des taux de pollution avoisinant le triple de la « norme » de 300 milligrammes par kilogramme de matière sèche en 2022. Or, la MEL dispose d'un site annexe à l'UTLS, en face de l'usine. La CGT MEL a demandé qu'une étude concernant les collègues qui ont exercé sur ce site, visant à analyser la présence potentielle de plomb, soit mise en place urgemment et que ce dossier soit abordé au sein de la F3SCT. Le VP a pris notre demande très au sérieux et a confirmé que ce point serait à l'odj de la F3SCT du 14 mai. Nous demandons qu'une expertise épidémiologique extérieure soit diligentée dans les meilleurs délais.

Frédéric Parisot
Mandaté F3SCT

CONGÉ MENSTRUEL



Bon sens était probablement contractuel...

DEPV : feux clignotants pour le télétravail

Le mois dernier, nous vous informions des démarches entreprises par certain-e-s encadrant-e-s de la DEPV visant à remettre en cause le dispositif de télétravail existant.

La CGT MEL s'est emparée du sujet et a cherché à mettre en place une méthodologie afin de faire converger la vision de la Direction, les attentes de nos collègues et le cadre du télétravail défini par notre Règlement Intérieur. Force est de constater que la dernière version en vigueur fait reposer la responsabilité de l'étude et de la validation de la demande de télétravail sur le N+1, ce qui ne permet pas l'optimisation du dispositif. C'est la porte ouverte à la mise en place individualisée du télétravail, sans convergence entre les

différentes équipes, unités et même service de la Direction. Bref, hors de question d'accepter l'arbitraire ! À la suite de ces alertes et pétitions, une réunion a eu lieu le 8 avril dernier à l'UTRV en présence de la Direction de la DEPV et de la Direction des Ressources Humaines. C'est la CGT qui a introduit la rencontre, en mettant ainsi la pression sur la DEPV et les RH devant une salle comble et impatiente. Il en ressort une remise en cause du télétravail imposé par demi-journée à certain-e-s agent-e-s de la DEPV mais également un besoin de mettre en place des règles communes, par typologie de fiche de postes, ce qui permettrait une uniformisation du dispositif pour tou-te-s les agent-e-s de la DEPV, indépendamment de leur implantation géographique

(mêmes règles dans les différentes UT). Cette méthodologie semble aussi mieux adaptée afin de légitimer les décisions prises par les encadrant-e-s intermédiaires. Et s'il y a des dérogations au cadre général, le cadre des dérogations doit être négocié et ajouté au règlement intérieur. Nous allons donc donner, très prochainement, rendez-vous à nos collègues de la DEPV lors d'HIS (Heure d'Information Syndicale) spécifique à ce sujet et construire ensemble les propositions que nous ferons ensuite remonter à la Direction et au Vice-président.

Julie Van Eecke
(référente UTLS)
et **Régis Vandebossche**
(référent UTRV)

Pas de sens...

Depuis quelques temps, nous déplorons le départ d'un ami très cher qui se nommait *Bon Sens* et qui a travaillé parmi nous depuis de longues années.

Personne ne connaît exactement son âge, car les registres de naissances ont été perdus il y a bien longtemps dans les méandres de la bureaucratie.

Bon Sens vivait avec des règles simples et pratiques, comme « faire confiance permet d'économiser du temps et de l'argent », et des principes clairs, comme "il faut impliquer tous les act-eurs-trices dans les prises de décision".

Bon Sens a perdu pied quand des réorganisations incessantes ont pénalisé les agent-e-s dans leur quotidien. Les agent-e-s qui avaient des dizaines d'années de pratique devenaient incompris-es et déprécié-e-s.

Bon Sens s'est encore plus détérioré quand on installa des logiciels informatiques qui complexifiaient plus qu'ils n'aidaient les agent-e-s dans leurs tâches quotidiennes.

Bon Sens a perdu la volonté de se battre quand on masquait la réalité pour justifier la politique de baisse d'effectifs et de moyens.

Bon Sens a définitivement perdu sa foi quand la communication a été détournée pour gober l'inefficacité et gérer la pénurie !

Et vous dans votre service y a-t-il encore un peu de *Bon sens* ?



Régis

J'adhère !

Nom :

Prénom :

Grade :

Profession :

Service :

Tel. :

Courriel :

Je souhaite : Adhérer

Prendre contact

Donner des cartons de scotch



Si vous pensiez échapper aux JO c'est raté

“Plus vite, plus haut, plus fort” pour nos salaires et nos conditions de travail !

Après les vitrophanies sur Biotope (ça n'est plus une administration, c'est devenu un gigantesque espace publicitaire !), le mobilier kitsch dans la rue (avec un décompte des jours avant les JO, au cas où vous auriez oublié quand ça commence...), voici qu'ils envahissent votre ordinateur professionnel puisque même l'écran de connexion s'est mis aux



couleurs des JO et de leurs bizarroïdes mascottes rouges triangulaires... Vous allez en bouffer des

JO : c'est obligatoire ! Une fois encore, la MEL dépense un fric monstre pour sa communication mais... toujours rien pour les rémunérations ! Malgré l'inflation galopante, la MEL refuse toujours de revaloriser votre Rifseep dans son ensemble, n'aborde que le CIA et n'annonce pas de budget pour ce faire. Peut-être faut-il prendre exemple sur les cheminots d'Ile de France, ou les collègues éboueurs de la ville de Paris qui lancent une grève pour obtenir a minima une prime pour ceux qui travailleront pendant les JO cet été ? Comme le dit notre camarade Vincent Gautheron (secrétaire de la CGT RATP) sur les préavis de grève pendant les JO : « Avec les JO, on nous refait le coup du Covid, on rejoue cette sensibilité sur les premiers de cordée, ceux qui sont indispensables » mais derrière... aucune revalorisation. Nous avons interpellés la MEL à plusieurs reprises sur la situation des collègues qui seront mobilisés sur le terrain comme dans les services support. Comme l'a exprimé Sophie Binet « La CGT est favorable aux Jeux, nous avons défendu la candidature aux JO de Paris, on s'est battu pour qu'il y ait une charte sociale, on s'implique dans le comité d'organisation via Bernard Thibault... Il n'en reste pas moins que ce soutien ne sera pas apporté « sous toutes conditions ». Il y a des droits sociaux, c'est la moindre des choses. » Alors, appliquons la devise des JO : « Citius, Altius, Fortius », qui se traduit du latin par « Plus vite, plus haut, plus fort » pour nos salaires et nos conditions de travail !

Pépé Roquet



**PENDANT
LES JEUX
OLYMPIQUES
VOUS AVEZ
DES DROITS**

on profite mieux de la pluie dehors

Coup de cœur pour l'ENM

Si vous aimez le dehors, les douces brises et le vert.

Les pelouses sont tondues aux entrées, les prairies sont fleuries, les panneaux sont briqués, et les animateurs-trices briefé-e-s, tout cela sent bon la reprise de saison dans les Espaces Naturels.

Les parcs et Relais Nature vous accueillent de nouveau depuis le 20 avril, l'occasion pour nous de sonder les collègues qui les font vivre et les entretiennent et de vous dévoiler leurs coups de cœur !

Du côté du Musée de Plein Air, Franck ouvre la série des bons plans et nous convie le dimanche 26 mai au cirque, mais pas n'importe lequel, un cirque d'antan où jongleurs et cracheurs de feu vous plongeront dans une atmosphère envoûtante. (animations dès 11 h et jusque 19 h - Tarifs 5€/3€)

Du côté du canal de Roubaix, Amélie vous propose de partir le dimanche 9 juin prochain pour une balade fluviale au son de l'accordéon. À bord de la Décidée, embarquez pour un voyage musical de 45min sur le bief de Leers. La première date début mai a fait un carton et nous vous invitons donc à réserver rapidement (relaiscanal@lillemetropole.fr - Tarifs 3,5€ /2€). Prolongez le dé :

d'où vient l'eau du canal de Roubaix !

Du côté des Prés du Hem, on sort les maillots de bain ! Christian vous recommande deux événements : le premier aura lieu les 29 et 30 juin avec la fête de la glisse à l'école de voile. Au programme des initiations au stand up paddle, au catamaran ou à la planche à voile, le tout en musique ! le second : la sortie en kayak du jeudi 11 juillet organisée à la tombée de la nuit. Un spectacle rare et une expérience sportive hors du commun (dès 12 ans- réservation sur la billetterie en ligne enm.lillemetropole.fr)

Du côté du Val de Marque, Amélie vous invite cette fois à un atelier Créa'nature. Le samedi 24 août à 9h30, participez à un atelier Parents-Enfants unique et fabriquez votre pot de crème de beauté pour la famille. (Gratuit sur réservations relaismarque@lillemetropole.fr)

Du côté du Parc de la Deûle, Charles vous suggère le samedi 7 septembre de vivre un instant, entre chien et loup, mêlant Nature et Culture. Un spectacle étendard des abeilles mellifères où humour, décalage et acrobaties élargiront votre horizon pour examiner votre rapport à la Nature, et finalement,

nectar... (4€-3€, réservation sur la billetterie en ligne enm.lillemetropole.fr)

Tous les détails de ces sorties et bien d'autres sont à retrouver dans l'Agenda de l'explorateur ou sur le site enm.lillemetropole.fr

Un succès pour l'offre abonnement ENM du CAS

La campagne exceptionnelle lancée début avril par le CAS a pris fin et vous êtes plus de 120 agents à avoir profité de l'offre à -50 %.

En parallèle, le CAS a souhaité offrir, en guise de bienvenue, un abonnement solo aux collègues saisonniers qui œuvrent au succès des parcs, relais nature et activités des Espaces Naturels Métropolitains.

Camille Longueval

